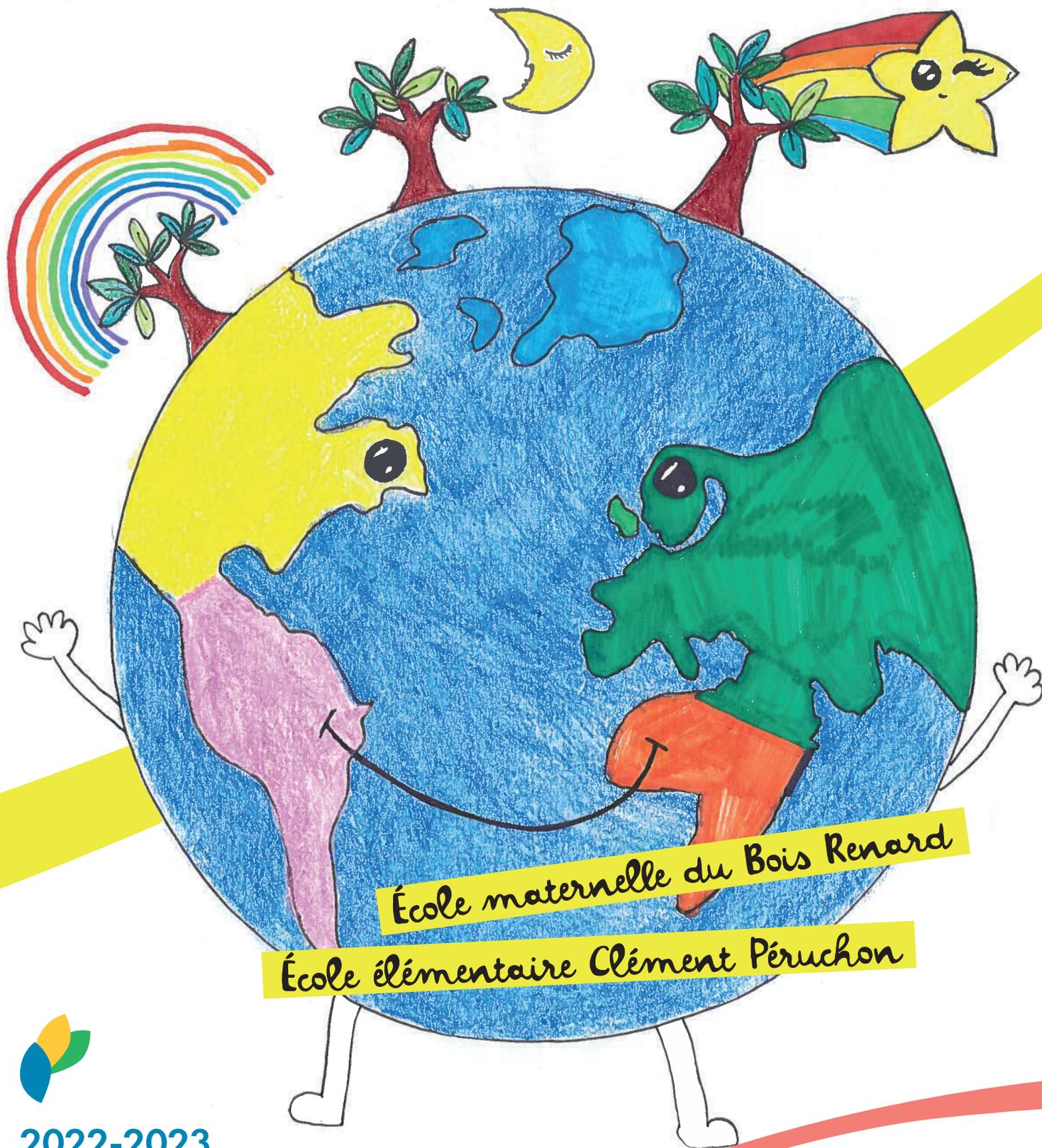


Livret de rentrée scolaire



École maternelle du Bois Renard

École élémentaire Clément Péruchon



2022-2023

Édito

Faisons tous ensemble, le pari osé que l'école de Ligugé soit le meilleur souvenir pour tous !

Chers Parents, chers Enfants,

Pour cette rentrée 2022, la commission enfance et vie scolaire a préparé ce livret scolaire, illustré par les élèves de l'école élémentaire sur le thème : un monde coloré.

On retrouve dans ces dessins, les couleurs de la joie des enfants dans la cour d'école, les sourires de l'insouciance, et les éternels jeux de notre jeunesse.

A travers l'imagination proposée dans les dessins, on retrouve simplement les petits moments scolaires d'aujourd'hui, les souvenirs de l'école, que nos enfants garderont à vie !

Faisons tous ensemble, le pari osé que l'école de Ligugé soit le meilleur souvenir pour tous !

De l'accueil périscolaire, en passant par la restauration, et la vie associative, vous trouverez dans ce livret, la bonne information pour cette saison !

En ce début septembre, le chemin de l'école nous guide à nouveau ! Il est l'heure, la cloche vient de sonner ! Les membres de la commission scolaire vous souhaitent une belle nouvelle année scolaire !

Bien cordialement

Bernard MAUZÉ
Maire de Ligugé



Stéphanie VERRIER
Adjointe Enfance et vie scolaire



Sommaire

- page 4** **1 L'école : qui fait quoi ?**
- page 5** **2 Les écoles de Ligugé**
L'école maternelle
L'école élémentaire
Les Atsem
- pages 6 à 8** **3 Les services périscolaires**
Les garderies scolaires
Le service minimum
Le P.Ed.T
Le restaurant scolaire
Le transport scolaire
- pages 9 et 10** **4 L'accueil de loisirs**
- pages 11 à 13** **5 Lire, se divertir, s'informer : découvrir ou redécouvrir Ligugé**
La médiathèque
La vie associative
Découvrir, redécouvrir
Ligugé en famille
- page 14** **6 Le calendrier scolaire et les numéros de téléphone d'urgence**
- page 15** **7 Localiser les écoles et les autres lieux d'animation jeunesse**



L'école : qui fait quoi ?

La commune et les services de l'éducation nationale travaillent en étroite collaboration dans le secteur de l'enseignement.

La commune

L'école est une compétence obligatoire pour une commune... Il s'agit de « l'implantation, la construction et la gestion des écoles maternelles et élémentaires... ainsi que la gestion des personnels qui y sont affectés ».

Elle met à disposition les installations nécessaires aux enseignants, les locaux, les mobiliers, les fournitures et le matériel. Elle a également en charge l'organisation des services périscolaires (la garderie, la restauration, le transport, et les activités proposées en dehors des classes).

Des agents municipaux sont à votre disposition en mairie pour vous apporter des renseignements sur le fonctionnement global des écoles et en particulier pour les inscriptions, la facturation, etc...

Le conseil d'école

Le conseil d'école, présidé par la directrice est composé des enseignants, du Maire, de l'adjointe à l'enfance et vie scolaire, des représentants de l'éducation nationale et des parents d'élèves. Il se réunit une fois par trimestre. Il est l'organe qui prend les décisions dans la vie de l'école, notamment pour le vote du règlement intérieur.

L'Éducation Nationale

L'Éducation nationale nomme les enseignants, les rémunère et gère le suivi pédagogique. L'inspectrice de notre circonscription, Madame Marie PAQUET, est la responsable hiérarchique des enseignants (www.ia86.ac-poitiers.fr). Placée sous l'autorité de l'inspecteur académique des services de l'éducation nationale, elle est l'interlocutrice du Maire.

Les directrices des écoles sont des enseignantes. Elles assurent les cours de leur classe tous les jours, sauf une journée dans la semaine dite de décharge afin d'effectuer les tâches administratives en lien avec la Direction d'école.

La commission municipale « Enfance et vie scolaire » examine tous les projets en lien avec les écoles :

- les services périscolaires,
- l'accueil de loisirs,
- le subventionnement des écoles,
- Les activités proposées dans le cadre de l'accueil de loisirs et du Plan Educatif territorial.

Elle examine également les besoins scolaires et élabore une proposition de budget pour l'approbation en conseil municipal. En 2021, le budget des écoles représentait environ 25 % des dépenses communales.

Les membres de la commission :

- Bernard Mauzé, Président
- Stéphanie Verrier, vice-Présidente
- Fanny Abriat
- Viviane Betoulle
- Michelle Eclercy
- Françoise Martin
- Virginie Sillard



Les écoles de Ligugé

École maternelle du Bois Renard



Horaires

lundi, mardi, jeudi et vendredi
8h45-11h45 et 14h-16h15
mercredi 9h-12h

05 49 55 23 83

ce.0861096z@ac-poitiers.fr

Garderie de l'école

7h30-8h30 et 16h15-18h40

05 49 55 23 83



Françoise GAZZOLI-RUNAVOT
Directrice de l'école maternelle.

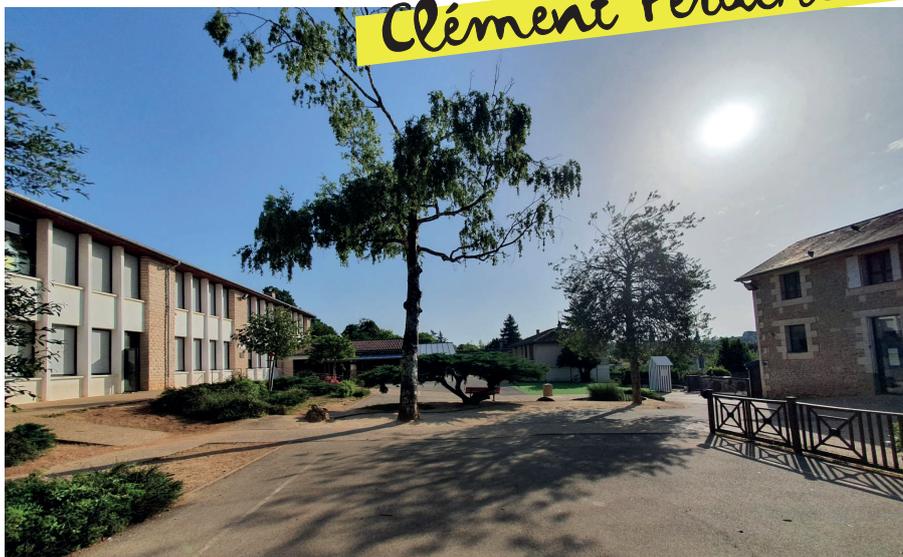
L'école maternelle est composée de 4 classes.
L'effectif global est d'environ 80 élèves.

À l'école maternelle, des ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles) secondent les enseignants au quotidien. Ils sont chargés en particulier :

- de l'assistance au personnel enseignant pour l'accueil,
- de l'animation et l'hygiène des jeunes enfants,
- de la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant directement aux enfants.

Ils sont employés par la mairie et ne peuvent se substituer aux enseignants.

École élémentaire Clément Péruchon



Horaires

lundi, mardi, jeudi et vendredi
8h50-12h et 13h50-16h15
mercredi 8h50-12h

05 49 55 20 45

ce.0860337z@ac-poitiers.fr

Garderie de l'école

7h30-8h30, 13h13h50
et 16h15-18h40

05 49 55 20 45



Emilie BRIAUD
Directrice de l'école élémentaire.

L'école élémentaire est composée de 7 classes.
L'effectif global est d'environ 177 élèves.

Les services périscolaires

Les garderies scolaires

Une garderie est mise en place dans chaque école. Il est demandé aux parents de bien vouloir en respecter les horaires. **Les portes ferment à 18h40.**

A l'école élémentaire, deux salles seront dédiées à la garderie :

- une salle vouée aux activités calmes (devoirs),
- et une seconde salle pour les activités jeux, dessins... sous la responsabilité d'animateurs.

Temps 1 : de 7h30 à 8h30

Temps 2 : de 13h à 13h50

Temps 3 : de 16h45 à 17h30

Temps 4 : de 17h30 à 18h40

Le service minimum

En cas de grève, lorsque le nombre des enseignants ayant déclaré leur intention de faire grève est supérieur ou égal à 25% des enseignants de l'école, un service minimum d'accueil gratuit, uniquement durant le temps scolaire, est organisé par la mairie.

Le P.Ed.T

La mairie, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires et du Projet Éducatif Territorial (PEdT), a mis en place depuis la rentrée 2013-2014 des temps d'activités périscolaires sur les deux écoles de la commune.

Ces activités ont lieu durant la pause méridienne de 13h15 à 14h et le soir après la classe de 16h15 à 17h, quatre jours par semaine en moyenne.

Les activités proposées n'ont pas de caractère obligatoire, mais chaque enfant doit avoir la possibilité d'en bénéficier. La finalité de ces activités est de favoriser le développement de l'enfant, sa sensibilité, son épanouissement et son implication dans la vie en collectivité.

Les activités débuteront après les vacances de la Toussaint 2022 et se répartiront en plusieurs périodes, de la Toussaint à décembre, de janvier aux vacances de février, de février aux vacances de Pâques, de Pâques aux grandes vacances.

TRANCHE DE QF	TARIFS 2022 TEMPS 1,2,3,4	TOTAL PAR JOUR
QF < 500	0.82 €	3.28 €
501 < QF < 700	0.93 €	3.72 €
701 < QF < 1040	1.65 €	6.60 €
1041 < QF < 1380	1.75 €	7.00 €
1381 < QF < 2160	1.80 €	7.20 €
QF > 2161 ou non communiqué	1.85 €	7.40 €
Enfant hors commune	2.00 €	8.00 €

En cas de retard à 18h40, l'heure supplémentaire débutée sera facturée forfaitairement à 7,40 € (quel que soit le QF).

Cette majoration exceptionnelle sera multipliée par deux au 2^e retard (14,80 €), par trois au 3^e retard (22,20 €) et par quatre à chaque nouveau retard (29,60 €).

Les garderies sont gratuites de 8h30 à 8h50 et de 16h15 à 16h45.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à laisser un message ou sms à David au 06 05 00 28 81 ou à Mélanie au 06 71 81 19 97.



David MOULIN
Coordinateur du périscolaire



Mélanie TEXIER
Référente de la garderie élémentaire



Nicole PELAEZ
Référente de la garderie maternelle

TRANCHE DE QF	TARIFS FORFAITAIRES 2022 PAR PÉRIODE
QF < 500	4.05 €
501 < QF < 700	4.55 €
701 < QF < 1040	5.10 €
1041 < QF < 1380	5.65 €
1381 < QF < 2160	6.20 €
QF > 2161 ou non communiqué	6.75 €
Famille de l'extérieur	7.00 €

Le restaurant scolaire



Un nouveau marché d'approvisionnement de denrées alimentaires et assistance technique auprès de la restauration scolaire est mis en place depuis septembre 2021. Ce contrat est prévu pour une durée de trois années. Plusieurs nouveautés dans ce contrat avec la mise en application de la loi EGALIM. Cette loi est prévue «... pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire saine, durable et accessible à tous.»

Concrètement, cette loi influence notre restauration scolaire dans le sens où il faut prévoir :

- que 50% des produits seront de qualité et durables, avec au moins 20% de produits biologiques,
- l'instauration du programme «fruits et lait dans les écoles» avec 50 % de l'approvisionnement en circuits courts
- une diversification des sources de protéines,
- une lutte plus stricte contre le gaspillage alimentaire,
- la substitution des couverts et contenants en plastique...

Dans le cadre d'un marché public, c'est la société RESTAUVAl qui a été retenue pour nous accompagner.

Une commission extra-municipale « Restosco » est composée d'élus, de représentants des écoles, de parents d'élèves, d'employés communaux et de l'entreprise titulaire du contrat. Présidée par Stéphanie Verrier, adjointe à l'enfance et vie scolaire, cette commission valide les menus et aborde tous les sujets en lien avec la restauration scolaire. Les menus sont consultables sur le panneau d'affichage à l'entrée des écoles et sur le site de la mairie www.liguge.fr



Le coût du repas

Le tarif du repas varie en fonction du quotient familial. Un tarif distinct pour les familles extérieures est également appliqué.

Soucieux de la qualité des repas servis aux enfants, les élus ont choisi de faire appel à des professionnels de la restauration collective via un contrat d'assistance comprenant :

- l'élaboration des menus conformément aux normes nutritionnelles,
- la gestion des approvisionnements,
- la formation du personnel à de nouvelles recettes,
- la vérification du respect des règles d'hygiène
- un programme d'animations.

La restauration scolaire de Ligugé a servi au total plus de 29650 repas durant l'année scolaire 2020-2021, représentant environ 170 repas/jour en élémentaire et 70 repas/jour en maternelle.



Marie-Laure COUTURIER
Responsable du restaurant scolaire



Malorie PELLETIER
Agent technique

Allergies et Protocole d'Accueil Individualisé

Pour les enfants présentant une allergie alimentaire, les parents doivent en informer par courrier le Maire et le directeur de l'école.

Un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) sera établi après examen du certificat médical et du dossier joint au courrier. Si le PAI est refusé pour pathologie trop lourde, une solution pourra être envisagée afin que l'enfant puisse apporter son déjeuner à l'école.

TRANCHE DE QF	TARIFS 2022
QF < 500	0.95 €
501 < QF < 700	1.00 €
701 < QF < 1040	2.85 €
1041 < QF < 1380	3,10 €
1381 < QF < 2160	3.35 €
QF > 2161 ou non communiqué	4.00 €
Famille de l'extérieur	5.00 €

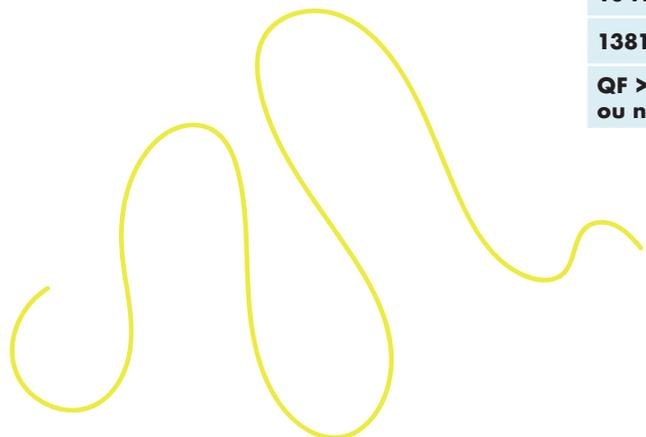
Le transport scolaire



Un service de transport scolaire avec un accompagnateur est mis en place afin de relier les hameaux de la commune aux écoles maternelle et élémentaire. Il a été validé le principe de transporter également les enfants qui ne résident pas loin des écoles, afin de décharger les parents de l'accompagnement et d'éviter trop de trafic routier autour des entrées.

La commune finance en grande partie le transport scolaire avec une contribution des familles. Les abords des deux écoles sont ainsi sécurisés et l'environnement est préservé. Après inscription de l'enfant sur la fiche de renseignements des activités périscolaires, l'enfant se verra remettre une carte de transport avec photo par les services de la mairie.

TRANCHE DE QF	TARIFS FORFAITAIRES 2022 PAR PÉRIODE
QF < 500	11 €
501 < QF < 700	16 €
701 < QF < 1040	25 €
1041 < QF < 1380	30 €
1381 < QF < 2160	35 €
QF > 2161 ou non communiqué	40 €



L'accueil de Loisirs de Givray

L'accueil de loisirs sans hébergement de Ligugé offre aux enfants de 3 à 13 ans un espace de vie éducatif et ludique nécessaire à son épanouissement.

Il permet, par son fonctionnement et ses périodes d'ouvertures, d'apporter une réponse sociale au besoin de garde manifesté par les familles.

Ainsi, tous les mercredis après-midi et toutes les vacances*, les animateurs œuvrent au bon fonctionnement de l'accueil et proposent aux enfants des activités ludiques et variées.

**Traditionnellement, l'accueil n'est ouvert qu'une semaine pendant les vacances de Noël.*

Tantôt manuelles, tantôt sportives et de plein-air, tantôt artistiques, les activités proposées permettent d'atteindre les objectifs définis dans le projet pédagogique par le directeur et son équipe.

Ainsi, pour l'année 2022, les objectifs du projet pédagogique étaient les suivants :

- **Développer l'autonomie**
 - En travaillant sur la notion de choix et l'expression de l'envie
 - En travaillant sur la confiance en soi et en l'autre
 - En permettant la prise d'initiatives, la prise de décisions
- **Respecter les différences de chacun**
 - En encourageant des relations fondées sur le respect mutuel, le respect des règles et l'épanouissement personnel
 - En favorisant l'expression de l'individu au sein du groupe.
- **Développer la notion de collectivité**
 - En vivant ensemble sereinement des activités, des situations de jeux.
 - En développant la notion de coopération, en travaillant autour de choix collectifs tant au niveau des jeux que des temps de vie quotidienne,
 - En permettant à chacun de prendre sa place dans le groupe et en respectant celle des autres. En apprenant à partager des espaces de jeux, des objets...
 - En apprenant à négocier, à se faire et à respecter les autres,
 - En s'appropriant les ateliers, en prenant part de façon active sans dénigrer tout en étant force de proposition
- **Valoriser la relation avec les familles**
 - En permettant le dialogue entre l'équipe et les familles quelles que soient les situations.
 - En favorisant l'implication des familles dans des projets spécifiques : organisation de temps forts impliquant les familles (spectacles, soirées parents-enfants...)



David MOULIN
Directeur



Mélanie TEXIER
Directrice adjointe



Vous pouvez retrouver toute l'actualité de l'accueil de loisirs sur la page facebook de notre mascotte Jérôme-Steven : www.facebook.com/jeromestevenoff
Renseignements et inscriptions : david.moulin@liguge.fr ou 06 05 00 28 81

Les projets et les actions de l'accueil de loisirs pour 2022-2023

Eternels optimistes, l'année dernière nous pensions pouvoir « recommencer comme avant »...

Malheureusement, la situation sanitaire nous a, une nouvelle fois, mis des bâtons dans les roues. Ceci ne nous empêche pas d'avoir, pour cette année à venir, de nombreux projets en réserve et de nombreuses idées en tête.

Ainsi, cette année, nous espérons pouvoir organiser :

- un ou deux séjours de vacances
- la deuxième édition du projet « tous dans le même panier »*

* Projet d'écriture et de réalisation de courts-métrages ayant pour thématique « les différences ». Initié par l'équipe de l'accueil de loisirs de Ligugé, ce projet est ouvert à tous les accueils de loisirs du département.

D'autres projets sont encore à l'étude, mais gardons un peu de suspens...



Les tarifs

Mercredi après-midi

TRANCHE DE QF POUR LES LIGUGÉENS	REPAS SEUL	1/2 JOURNÉE SANS REPAS	1/2 JOURNÉE AVEC REPAS
QF < 500	4.75 €	2.25 €	5.40 €
501 < QF < 700	4.80 €	3.35 €	6.55 €
701 < QF < 1040	4.85 €	5.00 €	8,25€
1041 < QF < 1380	4.90 €	6.35 €	9.65 €
1381 < QF < 2160	4.95 €	7.30 €	10.65 €
QF > 2161	5.00 €	7.90 €	11.30 €



Vacances scolaires

TRANCHE DE QF POUR LES LIGUGÉENS	1 JOURNÉE SANS REPAS	1 JOURNÉE AVEC REPAS
QF < 500	4.30 €	7.45 €
501 < QF < 700	5.85 €	9.05 €
701 < QF < 1040	8.05 €	11.30 €
1041 < QF < 1380	10.10 €	13.40 €
1381 < QF < 2160	11.30 €	14.65 €
QF > 2161	12.80 €	16.20 €

Lire, se divertir, s'informer : découvrir ou redécouvrir Ligugé



La médiathèque



Les tarifs et modalités d'inscription

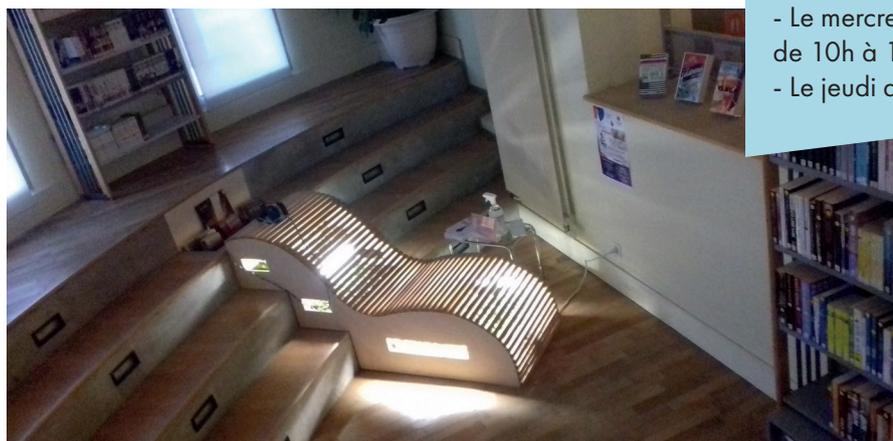
La médiathèque est ouverte aux scolaires les mardi, jeudi et vendredi de 14h à 16h. Les enfants inscrits peuvent venir aux horaires d'ouverture au public pour emprunter des livres, des magazines, des CD, DVD et des disques vinyles.

- gratuité pour les enfants, et demandeurs d'emplois
- 6 € pour les adultes habitant la commune,
- 8 € pour une personne résidant sur une autre commune.

L'inscription peut être faite rapidement, il suffit de fournir une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Une carte est délivrée. L'abonnement est valable un an à partir de la date d'inscription.

Une fois inscrit, on peut emprunter 15 documents pour 3 semaines, dont 4 DVD maximum.

Des animations sont régulièrement organisées et sont ouvertes à tous.



La médiathèque, c'est plus de 11 000 livres, 2 000 CD, une trentaine d'abonnements à des magazines, plus de 500 DVD.

Place Pannonhalma
05 49 55 97 19 / poste 2

mediatheque@liguge.fr



www.facebook.com/mediatheque.deliguge/

Les heures d'ouverture

- Le mardi et le vendredi :
de 10h à 12h et de 16h à 18h.
- Le mercredi et le samedi :
de 10h à 12h et de 14h à 18h.
- Le jeudi de 16h à 18h.

Secrétariat des associations

La ville de Ligugé, dans le cadre de sa politique de soutien aux associations, propose un service dédié à la vie associative pour :

- répondre aux besoins spécifiques des associations référencées sur la commune, sans se substituer aux responsabilités de leurs dirigeants ainsi qu'aux tâches relevant des attributions du président, du secrétaire et du trésorier,
- faciliter les relations entre la municipalité et les associations, et entre les associations,
- encourager les initiatives contribuant à l'animation de la vie locale.

Mairie, place du R.P. Lambert
86240 Ligugé

05 49 55 21 24
secretariat.associations@
liguge.fr

Le secrétariat des associations vise 4 objectifs :

1 – CENTRALISER

C'est le référent unique pour l'appui logistique et technique (par exemple la réservation des salles et des matériels)

2 – CONSEILLER

Il apporte un éclairage personnalisé aux associations (par exemple pour l'élaboration d'une demande de subvention)

3 - DYNAMISER

Il constitue un centre de ressources pour la mise en œuvre de projets mobilisant la municipalité et des associations dans une optique de coopération ou de mutualisation

4 – INFORMER

Il contribue à renseigner les Ligugéens sur les activités et les actions proposées par les associations. Il relaie les informations à destination de l'ensemble du secteur associatif.

L'association des parents d'élèves

L'Association des Parents d'Élèves (APE) a pour but :

- De regrouper, créer du lien entre les enfants, les parents, et les enseignants à travers l'organisation de conférences, d'événements conviviaux, de manifestations éducatives, artistiques et sportives.
- De formuler au nom des parents des vœux sur tout objet concernant les intérêts moraux et matériels de l'école et des élèves.
- D'apporter un soutien utile à la vie de l'école et une collaboration efficace à l'action de l'équipe enseignante.

Les succès rencontrés, lors de l'organisation des différents événements (Marché de Noël, vente de plants et de fleurs, concert du cœur d'enfants de Poitiers...), sont réinvestis dans les écoles de Ligugé pour soutenir les projets pédagogiques et réduire le reste à charge des familles lors des voyages scolaires.

Ainsi, en 2021-2022, l'APE a soutenu, notamment, le voyage scolaire dans le Périgord de 3 classes de primaire, a participé à l'achat de livres neufs pour la bibliothèque de l'école maternelle et a réuni les enfants et les parents des deux écoles autour d'une belle fête de fin d'année.



Suivez toutes nos actualités sur facebook : **Apeliguge86**

Pour nous contacter :
ape.liguge@gmail.com

De nouveaux projets d'animation sont d'ores et déjà prévus pour cette rentrée !
Au plaisir de se retrouver très bientôt !
L'équipe de l'APE

Découvrir, redécouvrir Ligugé en famille

Le parcours pédagogique de la Filature

Partez en balade au bord du plan d'eau et sur l'île de l'ancienne filature... Pour découvrir la richesse de l'environnement local, un parcours pédagogique vous emmène le long du plan d'eau et vous guide au rythme des panneaux explicatifs qui retracent l'histoire unique des lieux. Avec ou sans les enfants, c'est l'occasion d'une promenade à la fois agréable et instructive !

Site de l'ancienne filature. En accès libre.



Le Secret du Manuscrit

Dans la peau d'un détective, remontez le temps... Et percez le secret du manuscrit ! Sur la piste du mystérieux voleur d'un manuscrit inestimable, mettez à profit toutes vos qualités de détective... À travers les énigmes que vous devrez résoudre, de nouvelles facettes de Ligugé s'offrent à vous !

Jeu d'énigmes accessible uniquement sur réservation auprès de la médiathèque.

La Vallée des Légendes

Un sentier thématique qui fait revivre les légendes du Poitou !

On dit que c'est dans la vallée du Clain que les créatures fantastiques de la région se sont réfugiées, pour se protéger des êtres humains, ou peut-être pour leur jouer des tours...

Oserez-vous aller à leur rencontre ? Au cœur de la vallée, des surprises attendent les visiteurs de tous les âges.

Avant de partir à l'aventure, téléchargez l'application gratuite : les créatures s'invitent aussi sur votre écran !

Domaine de Givray (Ligugé/Saint-Benoît). En accès libre.



Pack 1	Pack 2	Pack 3
SENSATIONS INSOLITES	VERTIGE INSOLITE	FRAÎCHEUR INSOLITE
Accrobranche + Nuit + Jeu d'énigme + Paddle/Canoe	Accrobranche + Nuit + Jeu d'énigme	Paddle/Canoe + Nuit + Jeu d'énigme
6 personnes 299€ (149€ + 60€ + 90€)* au lieu de 409€	6 personnes 239€ (149€ + 90€)* au lieu de 319€	6 personnes 209€ (149€ + 60€)* au lieu de 289€
8 personnes 379€ (179€ + 80€ + 120€)* au lieu de 503€	8 personnes 299€ (179€ + 120€)* au lieu de 383€	8 personnes 259€ (179€ + 80€)* au lieu de 343€

* Sommes à régler à chaque prestataire

Les lodges du
Verger Insolite
Mairie Municipale de Touraine de Ligugé
Place Parnonholma - 84240 Ligugé
Tél. 05 49 55 97 19
touraine@liguge.fr

Parcours de la Vallée
Accrobranche des Légendes
Santeholma
Tél. 06 52 75 34 79

Equipements
Tél. 06 11 31 45 12
www.canoie-poitiers.fr

Les Packs de l'Insolite

Lancez-vous dans une aventure sur-mesure au cœur d'un patrimoine d'exception !

Le vertige de l'accrobranche, les sensations du paddle et du canoë, l'expérience du jeu d'énigmes grandeur nature, une nuit inoubliable dans les tentes-lodges du Verger Insolite...

Choisissez le pack de vos envies, à partager entre amis, entre collègues ou en famille !

Calendrier scolaire et numéros de téléphone d'urgence

Calendrier de l'année scolaire 2022-2023

Rentrée des élèves

Jeudi 1^{er} septembre 2022

Vacances de la Toussaint

du samedi 22 octobre 2022

au dimanche 6 novembre 2022 *inclus*

Vacances de Noël

du samedi 17 décembre 2022

au lundi 2 janvier 2023 *inclus*

Vacances d'hiver

du samedi 4 février 2023

au dimanche 19 février 2023 *inclus*

Vacances de printemps

du samedi 8 avril 2023

au dimanche 23 avril 2023 *inclus*

Début des vacances d'été

Samedi 8 juillet 2023



Les numéros d'urgence

Services locaux

Astreinte élus de Ligugé 06 82 20 33 43

Commissariat des 3 Cités 05 49 52 26 82

Police secours 17

Pompiers 18

CAF 0 820 25 86 10

CPAM 3646

Santé

SAMU 15

Appel d'urgence européen 12

Pharmacie de garde 3915

CHU de Poitiers 05 49 44 44 44

Urgences pédiatriques 05 49 44 38 07

Centre antipoison (CHU) 05 49 44 44 44

Médecin de Ligugé 05 49 55 21 23





Ligugé
De nature et d'histoire

Mairie de Ligugé
place du révérend Père Lambert
86240 Ligugé

05 49 55 21 24
contact@liguge.fr

Les dessins du livret ont été réalisés par les classes
de l'école élémentaire Clément Péruchon.

Crédits photos : Mairie de Ligugé
Conception graphique : Flore Marquis / Risolution

